

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 1^{er} Octobre 2020 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

20/041/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations oeuvrant en faveur du Bel Age - Répartition 2020.

20-35983-DASA

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'attribution de subventions à des associations oeuvrant en faveur du Bel Age.

La Ville de Marseille a décidé d'aider certaines associations œuvrant en faveur des Seniors résidant dans notre cité.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus, une répartition des crédits de l'année 2020, d'un montant de 43 200 Euros dont 8 400 Euros pour notre secteur, est soumise à notre approbation.

Sont annexées à ce rapport, les conventions de toutes les associations subventionnées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1

Des subventions sont attribuées à des associations de notre secteur œuvrant en faveur du Bel Age, au titre de l'année 2020 :

Tiers 011638 Comité de Gestion et de Coordination du Club Socio Educatif et du 3ème Age d'Eoures Maison de Quartier d'Eoures Place J.B. Auffan 13011 Marseille EX015305	1 400 Euros
Tiers 027982 Solidarité Générations Château Saint Jacques Bât D24 56 boulevard de la Valbarelle 13011 Marseille EX015272	2 500 Euros
Tiers 011577 Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC) Avenue Roger Salzmänn Villa Emma 13012 Marseille EX015889 EX016010	1 000 Euros 1 000 Euros
Tiers 011616 Association Musicale Socio-Culturelle AMSC 1 allée des Pinsons Beaumont 13012 Marseille EX015288	2 500 Euros

ARTICLE 2 Sont approuvées les conventions ci-annexées.
Madame la Maire ou son représentant est autorisée à signer ces conventions.

ARTICLE 3 Le montant de la dépense, 43 200 Euros (quarante trois mille deux cents Euros) dont 8 400 Euros (huit mille quatre-cents Euros) pour des associations de notre secteur, sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2020, nature 6574.1, fonction 61, service 21502, action 13900910.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération du
Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Conseiller Métropolitain
Vice Président du Conseil de Territoire
Marseille-Provence
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 1^{er} octobre 2020